

Relance du dispositif d'accès par badge aux déchèteries

Après une suspension du projet d'accès en déchèterie par badge en raison d'un problème de détection des e-badges, Lorient Agglomération relance le dispositif à partir du 17 janvier et invite les habitants à se mobiliser.

Lancé en 2021 sur 19 communes, les demandes de badges et d'e-badges ont été suspendues depuis septembre dernier suite à la survenue de problèmes de détection de certains smartphones par les lecteurs positionnés à l'entrée des déchèteries. Pour offrir une solution de badge dématérialisé accessible au plus grand nombre, Lorient Agglomération a décidé d'avoir recours à un nouveau prestataire.

Pour offrir une solution de badge dématérialisé accessible au plus grand nombre, Lorient Agglomération a demandé à son prestataire Citeos de prendre un autre sous-traitant. Cette société a apporté une solution et développé une nouvelle application mobile plus performante baptisée « Mon e-badge ». Après une période de test concluante, la distribution des badges et des e-badges va donc reprendre à partir du lundi 17 janvier.



« Déjà précurseur dans la gestion des déchets, Lorient Agglomération ambitionne leur valorisation maximale pour répondre aux objectifs de transition écologique de notre territoire. Le déploiement des déchèteries connectées est une démarche innovante qui permettra à nos usagers d'améliorer les conditions d'accueil en les informant en temps réel de la fréquentation de ces équipements. Il s'agit d'un premier pas dans notre volonté de faire de Lorient Agglomération un territoire 100% connecté dans le quotidien de ses habitants » déclare Annick Guillet, vice-présidente en charge de la gestion et de la valorisation des déchets.

D'ici la fin du mois de janvier, un SMS sera transmis à tous les usagers ayant téléchargé l'application « mon badge déchèterie » en 2021. Celui-ci précisera la démarche à suivre pour disposer de la nouvelle application « Mon e-badge » éditée en 2022. Les habitants détenant déjà une carte « physique » doivent la conserver.

Les usagers sans badge ou e-badge sont invités à effectuer leur demande dès à présent compte tenu des délais de traitement d'environ 3 semaines pour un badge physique et de 24h pour un e-badge. Ils doivent se munir d'un justificatif de domicile de moins d'un an et compléter le formulaire de demande accessible sur le site internet de Lorient Agglomération : www.lorient-agglo.bzh (rubrique Services > Déchets > Déchèteries : accès par badge).

Avec plus de 1,3 millions de visites enregistrées chaque année, les déchèteries comptent parmi les équipements de Lorient Agglomération les plus fréquentés. Pour mieux adapter ce service aux usages, un nouveau dispositif d'accès informatisé est mis en place progressivement d'ici mai 2022. Les barrières levantes installées aux entrées des sites vont permettre de fluidifier le trafic et d'améliorer les conditions d'accueil des habitants tout en maîtrisant les coûts d'exploitation.

Les habitants ne disposant pas d'accès à internet sont invités à se rendre à la mairie pour retirer un formulaire de demande papier et une enveloppe T préaffranchie.

Le badge sera nécessaire à partir du 14 février pour accéder aux déchèteries de Languidic, Hennebont, Riantec, Plouay, Bubry, Cléguer, Caudan et Groix et du 2 mai pour les sites de Plœmeur, Lorient, Quéven et Guidel.

Renseignements : www.lorient-agglo.bzh - numerovert@agglo-lorient.fr ou 0 800 100 601

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

